



Les services à la population au service de l'aménagement du territoire et du développement durable

– APFP Association de promotion et de fédération des Pays –

Descriptif succinct de l'expérience :

La question des services à la population est une préoccupation forte dans beaucoup de Pays et de territoires ruraux ou périurbains. Les décisions relatives aux choix d'implantation des services impactent sur la gestion de l'espace et sur la planification alors que se développent les démarches de planification spatiale. Les enjeux sont donc croisés. Ils impactent la vie des territoires ruraux dans un objectif de développement durable.

L'action vise principalement à améliorer la sensibilisation des élus à ces enjeux en mettant à disposition des exemples de pratiques innovantes dans les territoires ruraux, en contribuant à une prise en compte des services à la population, dans les réflexions stratégiques d'organisation de l'espace, et donc dans les ScoT, et en favorisant la prise en compte des transports et des lieux d'implantation des services dans les décisions de maillage en services à la population...

Localisation de l'opération :

France

Contact :

Catherine SADON

APFP

Technopolis - 165 rue Jean-Jacques

Rousseau - 92138 Issy Les Moulineaux

01 46 62 07 26

apfp@yahoo.com

www.pays.asso.fr

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

La question des services à la population est une préoccupation forte dans beaucoup de Pays et de territoires ruraux ou périurbains. Les décisions relatives aux choix d'implantation des services impactent sur la gestion de l'espace et sur la planification alors que se développent les démarches de planification spatiale. Les enjeux sont donc croisés. Ils impactent la vie des territoires ruraux dans un objectif de développement durable. L'action vise principalement à améliorer la sensibilisation des élus à ces enjeux.

Objectifs de l'action

- mettre à disposition des exemples de pratiques innovantes dans les territoires ruraux ;
- contribuer à une prise en compte des services à la population, dans les réflexions stratégiques d'organisation de l'espace, et donc dans les ScoT ;
- favoriser une prise en compte des transports et des lieux d'implantation des services dans les décisions de maillage en services à la population...

Publics visés

Les techniciens et animateurs de Pays, des intercommunalités et des communes, et les élus de collectivités concernées par l'organisation de services à la population et/ou la planification spatiale de la gestion de leur espace.

Procédures et modalités d'actions

- Elaboration, puis envoi à l'ensemble des Pays d'un questionnaire destinés à capitaliser des pratiques de prise en compte des services dans les objectifs d'urbanisation, de gestion de l'espace et de développement démographique.
- Consultation de Pays et de syndicats de ScoT, et recueil des éléments d'une analyse multidimensionnelle des pratiques.
- Mise en réseaux de Pays aux caractéristiques diversifiées en partant des éléments précédemment recueillis. Echanges et travaux d'analyse conjointe, dans le cadre de réunions et d'ateliers associant les Pays, les acteurs concernés et les partenaires de l'action.
- Organisation d'une journée d'études pour favoriser la valorisation et le transfert des éléments, analyses et enseignements recueillis.

Les partenaires associés à cette action

- 10 Pays répartis sur l'ensemble de la France : Pays Adour Landes Océanes, Pays d'Aunis, Pays d'Aurillac, Pays de Bray, Pays de Déodat, Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, Pays de Morlaix, Pays de Saint-Yrieix, Pays d'Epervain Terres de Champagne et Conseil de développement du Pays de Haute-Mayenne
- le réseau régional des Pays de la région Centre A3P,
- le Conseil régional de Midi-Pyrénées,
- l'association LEADER France,
- la MSA, Mutualité Sociale Agricole,
- l'Union Sociale de l'Habitat.

Le partenariat intègre également le Pays du Mans, porteur par ailleurs d'une action de séminaire de rencontre sur le thème du projet local des territoires périurbains, entre ville et campagne.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Financement du FEADER

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

L'étude de l'APFP s'inscrit pleinement dans les objectifs du Réseau rural, que sont l'échange et la valorisation des expériences et savoir-faire, l'essor de partenariats et de nouveaux décloisonnements entre acteurs, la sensibilisation des élus, la qualité de la gouvernance et de la concertation entre acteurs, et en matière de gestion de l'espace, singulièrement, la maîtrise foncière, le renforcement du lien urbain-rural, et l'ingénierie territoriale. Elle permet en outre de mieux cerner les enjeux et besoins des territoires.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Les premiers enseignements portant sur les thématiques du Réseau rural : Articulation rural/ urbain, Gouvernance, Paysage / foncier, Planification spatiale, Sensibilisation des élus, Transversalité.

Les perspectives

Formalisation de pistes de préconisation.

Organisation d'une journée de restitution le 22 juin 2010 et production d'un document final.